

Le procès-verbal a été traduit en français. En cas de divergences, la version originale en allemand fait foi.

Procès-verbal

Réunion en ligne du Conseil des Suisses de l'étranger du 20 mars 2021 avec le système de conférence «Zoom»

Horaire de 14h00 à 17h10

- 1. Accueil, instructions concernant la réunion, ordre du jour
- 2. Informations du comité et de la direction
- 2.1. Consultations de l'OSE sur les sujets de votations fédérales
- 2.2. Nouveauté sur le projet de mémorial
- 2.3. Nouveauté sur le vote électronique
- 3. Détermination du quorum
- 4. Procès-verbal de la réunion du 6 février 2021
- 5. Rapport final du groupe de travail Muheim
- 6. Rapport final du groupe de travail Croset
- 7. Compte d'exploitation au 31.12.2020
- 8. Rapport annuel
- 9. Élections CSE 2021
- 9.1. Membres de l'intérieur: candidatures
- 9.2. Comité: candidatures
- 9.3. Commission «Revue Suisse»: candidatures
- 9.4. Élections des délégués à l'étranger: état de la situation Information, procédure, candidatures
- 10. Information et discussion avec des représentants du DFAE
- 11. Reconnaissance de nouvelles associations suisses à l'étranger
- 11.1. Schweizer-Club Addis Abeba, Ethiopie
- 11.2. Collectividad Suiza de Concepción, Chili

Propositions individuelles

- 12. Proposition de Patrick Wyss concernant l'accord-cadre avec l'UE
- 13. Proposition de Tim Guldimann concernant le procès-verbal des décisions des réunions du Comité
- 14. Proposition d'Ivo Dürr concernant l'information et les décisions de la séance du comité du 16.2.2021
- 15. Propositions de John McGough concernant:
- 15.1. Nom de la «Revue Suisse»
- 15.2. Nom de l'OSE

- 16. Propositions d'Elisabeth Michel concernant:
- 16.1. Séances online du CSE
- 16.2. Décision du Comité du 16.02.2021: Nom de la Fondation et logo
- 17. Fin de la période de législature
- 18. Divers

Remarque: pour des informations plus détaillées, veuillez vous référer à l'enregistrement de la réunion disponible sur YouTube:

https://youtu.be/ljJ1nPuHJI8

1. Accueil, instructions concernant la réunion, ordre du jour

Remo Gysin salue les personnes présentes et ouvre la séance. Il s'excuse pour l'envoi tardif de l'ordre du jour. Certains objets ont dû être inclus à la dernière minute. Les thèmes à discuter sont nombreux. Le temps de parole est fixé à 3 minutes pour les auteurs de proposition et 2 minutes pour les participations aux discussions.

Décision

Le Conseil approuve le temps de parole de 3 minutes pour les auteurs de proposition et de 2 minutes pour les participations aux discussions par 78 voix contre 1 et 1 abstention.

Ralph Steigrad présente sa proposition du 18 mars 2021 et qui demande de parler des mesures de quarantaine en relation avec la loi COVID-19 discutée au Conseil national le 8 mars 2021. Ce thème est prévu au point 12a de l'ordre du jour.

Décision

Le Conseil approuve par 47 voix contre 12 et 21 abstentions l'ajout de la proposition de Ralph Steigrad au point 12a de l'ordre de jour.

<u>John McGough</u> précise qu'il ne s'agit pas ici de propositions individuelles, mais de propositions des Suissesses et Suisses de Hongrie.

Remo Gysin mentionne que les propositions de John McGough et d'Elisabeth Michel, pour le traitement des propositions individuelles, points 12 à 16 de l'ordre du jour, à traiter avant le point 4 de l'ordre du jour, sont identiques. Il concède que les «propositions individuelles» devraient être traitées juste après la pause, avant les points 10 et 11.

La priorité est donnée aux objets qui n'ont pas pu être traités lors de la dernière séance par manque de temps ou les objets très importants.

Le président s'exprime sur la notion de «propositions individuelles»: il s'agit d'une expression usuelle dans les affaires parlementaires, mais il convient de distinguer les propositions de chaque personne des propositions de la commission, des propositions de groupe parlementaire et des propositions de l'exécutif.

Un vote est organisé entre la «proposition du président/Comité» et la «proposition McGough».

Décision

Le Conseil approuve la «proposition du président/Comité» par 55 voix contre 21. Ainsi, les «propositions individuelles» sont traitées au point 9 de l'ordre du jour.

Décision

Par 64 voix contre 5 et 4 abstentions, le Conseil approuve l'ordre du jour mis à jour.

Les personnes ci-dessous se sont excusées et n'assistent pas à la réunion d'aujourd'hui:

Brigitte Ackermann, Chili
Dominique Baccaunaud Vuillemin, France
Vincent Croset, Grande-Bretagne
Olivier Künzler, Liechtenstein
Stéphanie Leu, France
Françoise Millet Leroux, France
Robert Reich, Suisse
Federico Sommaruga et Urs Eberhard, Suisse Tourisme

2. Informations du comité et de la direction

2.1. Consultations de l'OSE sur les sujets de votations fédérales

Les votations fédérales de juin 2021 concernent:

- la révision de la loi sur le CO₂
- la loi COVID-19
- la loi antiterroriste
- l'initiative contre les pesticides

Remo Gysin: Le Comité renonce à une recommandation de vote. Il se concentre sur les thèmes qui peuvent avoir une importance pour les Suissesses et Suisses de l'étranger. Si quelqu'un n'est pas d'accord avec cette façon de procéder, cette personne est priée de s'adresser à la direction par e-mail (direction@swisscommunity.org).

2.2. Nouveauté sur le projet de mémorial

Remo Gysin informe les personnes présentes que l'idée d'un monument commémoratif pour les victimes du national-socialisme bénéficie d'un grand soutien. Alfred Heer (UDC), membre du Conseil national, et Daniel Jositsch (PS), membre du Conseil des États, ont présenté deux motions identiques aux deux Conseils promouvant la construction d'un monument commémoratif. Plus de 100 parlementaires de tous les groupes parlementaires ont exprimé leur soutien aux postulats. Remo Gysin remercie tous les parlementaires au Conseil pour leur soutien et en particulier Erich Bloch, membre du groupe de pilotage «Monument commémoratif suisse pour les victimes du national-socialisme».

2.3. Nouveauté sur le vote électronique

<u>Ariane Rustichelli</u> présente le point de l'ordre du jour. Lors de la session, qui s'est terminée hier, trois affaires parlementaires ont été traitées. La motion de Carlo Sommaruga, délégué du CSE et co-président de l'intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger, l'interpellation de Laurent Wehrli, délégué du CSE et membre du Comité, et le postulat d'Andri Silberschmidt.

Le Conseil fédéral souhaite mettre sur pied un projet pilote pour une période limitée et envoyer les documents de votation par courrier diplomatique. Le DFAE effectuera un test dans certaines régions choisies. Laurent Perriard, vice-directeur de la Direction consulaire, s'exprimera plus tard au point 10 de l'ordre du jour. La Chancellerie fédérale commencera en 2022 les essais de vote électronique. L'OSE souhaite participer à la discussion et adressera un courrier en conséquence au Conseil fédéral. Comme convenu dans la résolution du CSE en 2019, le vote électronique pour les élections fédérales doit être possible d'ici l'été 2023.

Remo Gysin remercie Carlo Sommaruga et Laurent Wehrli pour leur soutien.

3. Détermination du quorum

Sur les 129 délégués, 86 délégués ou leurs représentants respectifs ayant le droit de vote se sont connectés au début de la réunion. Le quorum de 43 voix étant atteint, le Conseil est apte à prendre des décisions.

Les suppléant(e)s des délégués ne peuvent voter que s'ils représentent officiellement un délégué.

Décision

Le Conseil prend acte que le quorum est atteint.

4. Procès-verbal de la réunion du 6 février 2021

Décision

Le Conseil adopte le procès-verbal par 65 voix contre 2 et 9 abstentions.

Remo Gysin remercie Sandra Jehle pour la rédaction du procès-verbal.

5. Rapport final du groupe de travail Muheim

<u>Franz Muheim</u> informe les personnes présentes sur le présent rapport du groupe de travail. Un nombre croissant de Suissesses et Suisses de l'étranger se rencontrent au sein de groupes virtuels, par exemple sur Facebook. Le groupe de travail a élaboré une proposition détaillée sur la manière d'intégrer les groupes virtuels à l'OSE. Grâce au groupe de travail, ces groupes virtuels sont reconnus comme des associations suisses à part entière au sein de l'OSE. Le groupe de travail a également créé les directives pour l'élection directe de 2025, qui ont été acceptées par le CSE. Le Mexique et la Grande-Bretagne organisent des votes électroniques en 2021.

Remo Gysin remercie Franz Muheim et les membres du groupe de travail pour leur travail intense.

Décision

Par 63 voix contre 3 et 8 abstentions, le Conseil prend connaissance du rapport final du groupe de travail Muheim et l'approuve, avec ses remerciements.

6. Rapport final du groupe de travail Croset

Constantin Kokkinos informe les personnes présentes que Vincent Croset ne peut pas participer à la présente séance et ne renouvellera pas sa candidature aux élections du CSE en 2021. Constantin Kokkinos reprend la direction du groupe de travail. Il y a beaucoup à faire. Le groupe continue de s'engager pour faire entendre la voix des Suissesses et Suisses de l'étranger. Les Suisses allemands sont invités à se joindre à la nouvelle législation du groupe. Il remercie le président et le Comité.

Décision

Par 69 voix contre 2 et 4 abstentions, le CSE prend connaissance du rapport du groupe de travail Croset et l'approuve, avec ses remerciements.

Le groupe de travail poursuit son travail sous la direction de Constantin Kokkinos et remettra un rapport en temps utile au CSE.

7. Compte d'exploitation au 31.12.2020

<u>Lucas Metzger</u> présente les comptes annuels provisoires 2020. Le comptable Attila Kiskery étant tombé malade, la révision n'a pas pu être effectuée comme prévu. Elle sera réalisée en mai 2021. Dès que les comptes seront clôturés, ils seront présentés aux délégués pour approbation.

L'année 2020 affiche un excédent de CHF 1490,77 (budget 2020: CHF 1886,05). Le résultat de l'activité économique présente un excédent de CHF 90 960,62 (budget 2020: CHF -90 913,95).

Les différences entre les comptes annuels de 2020 et le budget 2020 sont expliquées en détail dans l'annexe aux comptes annuels.

8. Rapport annuel

Remo Gysin précise encore une fois qu'il ne s'agit pas du rapport final, car la révision n'a pas encore eu lieu. Le rapport sera présenté pour approbation dès qu'il aura été révisé.

Décision

Le CSE prend connaissance de la présente version du rapport annuel 2020 par 64 voix contre 3 et 5 abstentions.

9. Élections CSE 2021

9.1. Membres de l'intérieur: candidatures

<u>Ariane Rustichelli</u>: Dans la perspective des prochaines élections du CSE, les sièges pour les membres de l'intérieur du CSE doivent être élus sur proposition du Comité. Il existe en tout 20 sièges pour les délégués internes. 10 personnes renouvèlent leur candidature, 8 sièges sont à repourvoir de manière certaine et 2 personnes doivent encore nous dire si elle se représentent ou non.

Ariane Rustichelli demande à tous les délégués de communiquer au secrétariat s'ils souhaitent renouveler leur candidature ou pas. Si oui, ils doivent soumettre leur candidature d'ici fin mai 2021 à la direction de l'OSE par e-mail (direction@swisscommunity.org).

9.2. Comité: candidatures

Le Comité compte actuellement neuf membres. Trois membres ne renouvelleront pas leur candidature (Remo Gysin, Roger Sauvain et Sabine Silberstein). Afin de se présenter candidat au Comité, tous les membres du CSE peuvent soumettre une demande jusqu'au 30 juin 2021 à la direction de l'OSE par e-mail (direction@swisscommunity.org). Une personne qui n'est pas membre du CSE et qui pose sa candidature pour le Comité est de facto aussi candidate au CSE. Elle devrait donc d'abord se faire élire au sein du CSE, et ensuite au sein du Comité. Une personne qui pose sa candidature pour le CSE et n'est plus élue par l'organisation faîtière ou les associations suisses ne peut pas se présenter à l'élection du Comité.

9.3. Commission «Revue Suisse»: candidatures

La commission de la «Revue Suisse» peut compter au maximum 5 à 7 membres. Actuellement, elle en compte 6. Tous les membres renouvelleront leur candidature. Par conséquent, un siège supplémentaire peut-être occupé. Les personnes intéressées peuvent soumettre leur demande à la direction de l'OSE jusqu'au 31 mai 2021 par e-mail (direction@swisscommunity.org).

9.4. Élections des délégués à l'étranger: état de la situation – Information, procédure, candidatures

Les pays et circonscriptions compétents sont chargés de l'organisation et de la réalisation des élections du CSE. Lorsqu'il existe une organisation faîtière, celle-ci organise l'élection. S'il n'existe aucune organisation faîtière, les associations s'organisent entre elles. Les résultats des élections doivent être dans un procès-verbal; qui confirme les résultats des élections et doit être envoyé à la direction de l'OSE par e-mail (direction@swisscommunity.org) au plus tard le 30 juin 2021.

Selon l'état de nos connaissances actuelles, 14 délégués du CSE ne renouvelleront pas leur candidature. Les premières élections ont déjà eu lieu dans certains pays et 5 nouveaux délégués élus ont été confirmés. À ce jour, nous ne savons pas encore pour 91 délégués s'ils renouvelleront leur candidature ou pas. Ils sont priés d'en informer le secrétariat de l'OSE d'ici la mi-juin 2021 par e-mail (direction@swisscommunity.org).

10. Information et discussion avec des représentants du DFAE

<u>Laurent Perriard</u> représente le DFAE et transmet les salutations du conseiller fédéral Ignazio Cassis et de Johannes Matyassy, directeur de la Direction consulaire. Après le départ de Simone Flubacher, il est responsable des relations avec les Suissesses et Suisses de l'étranger.

- Il annonce qu'un projet pilote est en cours d'élaboration pour la réalisation des votations fédérales. Les documents de vote seront envoyés dans une valise diplomatique. Des tests sont prévus en Thaïlande, au Brésil et en Australie.
- Les Suissesses et Suisses de l'étranger doivent se faire vacciner dans le pays dans lequel ils résident. En Suisse, les cantons sont chargés de la vaccination. En cas de question, il faut s'adresser directement à eux. Les discussions sont en cours pour savoir comment faciliter aux Suissesses et Suisses de l'étranger l'accès aux vaccins. L'envoi de vaccins est une tâche logistique complexe (climat).
- La convention concernant la collaboration avec le DFAE et l'OSE expire à la fin de l'année 2021.
 Une nouvelle convention pour 2022 est en cours de rédaction. L'OSE et le DFAE en discuterons lors d'un atelier qui aura lieu le 30 mars 2021.

<u>Remo Gysin</u> remercie Laurent Perriard pour ses explications et l'agréable et très apprécié partenariat avec le DFAE.

11. Reconnaissance de nouvelles associations suisses à l'étranger

11.1. Schweizer-Club Addis Abeba, Ethiopie

Décision

Le CSE approuve la demande du Schweizer-Club Addis-Adeba d'être reconnu comme association suisse par 71 voix contre 1 et 1 abstention.

11.2. Collectividad Suiza de Concepción, Chili

Décision

Le CSE approuve la demande de Collectividad Suiza de Concepción d'être reconnue comme association suisse par 70 voix contre 1 abstention.

Propositions individuelles

12. Proposition de Patrick Wyss concernant l'accord-cadre avec l'UE

Patrick Wyss évoque la lettre du président de l'Association Suisse en Europe. Il ne connaît pas cette institution, mais approuve entièrement ses déclarations et aimerait soumettre ce sujet à la prochaine réunion du CSE et faire examiner si et comment l'OSE pourrait apporter un soutien proactif.

Remo Gysin propose de reporter la proposition à la séance du CSE du 20 août 2021. Le Conseil fédéral n'a pas encore pris de décision en rapport avec le contrat-cadre avec l'UE. En août 2021, une discussion contradictoire pourra être organisée. Patrick Wyss est d'accord avec cette proposition.

<u>François Baur</u> précise que, pour le moment, tout est ouvert et que le Conseil fédéral pourrait interrompre les discussions sur le contrat-cadre avec l'UE ou les poursuivre.

<u>Carlo Sommaruga</u> partage les préoccupations de François Baur. Le Conseil fédéral prendra sa décision prochainement. Si le contrat avec l'UE est négocié et signé, il sera soumis au Parlement. Si le Conseil fédéral décide d'interrompre les négociations, les parlementaires pourraient présenter l'affaire individuellement au Parlement. Le Comité doit réfléchir à ce qui va se passer si la décision du Conseil fédéral s'avère négative.

Remo Gysin note que le thème figurera sur l'ordre du jour de la prochaine séance du CSE en août 2021.

12.a Ralph Steigrad

En accord avec le Conseil des États, le Conseil national approuve que les personnes vaccinées contre le COVID-19 soient exemptes des éventuelles mesures de quarantaine. De plus, l'introduction d'une preuve de vaccination contre le COVID-19 et des résultats de test est requise pour faciliter l'entrée et la sortie d'autres pays. La loi a été adoptée par le Parlement le 19 mars 2021.

<u>Carlo Sommaruga</u> précise qu'en juin 2021, une votation contre la loi COVID-19 aura lieu. Si le peuple rejette cette loi, toutes les dispositions prises au-delà de septembre 2021 ne seront plus valables. Il sera toutefois possible d'aborder une nouvelle fois le sujet lors de la prochaine session de juin 2021 du Parlement.

Décision

Par 59 voix contre 4 et 14 abstentions, le CSE accepte de renvoyer la proposition Ralph Steigrad sur les mesures de quarantaines pour examen.

13. Proposition de Tim Guldimann concernant le procès-verbal des décisions des réunions du Comité

Filippo Lombardi confirme que le Comité communiquera ses décisions au CSE après chaque séance. Pour le cas où des informations devaient rester confidentielles en raison de la protection de la personnalité ou d'autres dispositions légales, l'information se limitera au sujet des différentes décisions, sans indication précise du contenu. La confidentialité au sein du Comité doit être garantie.

Décision

Par 64 voix contre 7 et 10 abstentions, le CSE considère la proposition de Tim Guldimann comme satisfaite par la manière de procéder du Comité.

Proposition d'Ivo Dürr concernant l'information et les décisions de la séance du comité du 16.2.2021

<u>Ivo Dürr:</u> Il s'agit ici de décisions importantes prises lors de la séance du Comité du 16 février 2021 et dont le CSE a pris connaissance.

Objectifs de la législature 2021-2025

- a) Le titre «Revue Suisse» est maintenu comme nom de notre magazine et ne sera pas modifié.
- b) Le développement des pages régionales reste un objectif à long terme.
- Les deux paragraphes «Analyse concernant la dénomination...» et «Analyse concernant la suspension des pages régionales...» sont supprimés.
- d) Le document contenant les objectifs adaptés de la législature 2021-2025 sera de nouveau présenté pour décision au nouveau Conseil des Suisses de l'étranger au début de la nouvelle période de législature, comme prévu à l'article 7, paragraphe 1 du Règlement sur le fonctionnement du CSE.

Objectifs 2021

- A) 1. Objectif «Banques»: les objectifs sont élargis. Si possible, un à deux partenariats supplémentaires doivent être conclus avec des banques.
- b) 5. Objectif «Nouveau contrat de prestation entre l'OSE et le DFAE»: le contrat de prestation expirant doit être prolongé ou renégocié cette année.

Nom de la Fondation et logo

Le nom de la Fondation «Organisation des Suisses de l'étranger» reste inchangé. Aucune modification ne sera apportée aux statuts. En plus du nom mis en exergue, «SwissCommunity» fait partie du nouveau logo. Le Comité attache une grande importance à ce que l'utilisation du logo soit uniforme et intègre les deux termes et souhaite une plus forte accentuation du terme «Organisation des Suisses de l'étranger».

Décision

Par 67 voix contre 7 et 9 abstentions, le CSE prend connaissance et confirme les décisions prises lors de la séance du Comité du 16 février 2021 résumées dans la proposition d'Ivo Dürr.

15. Propositions de John McGough concernant:

15.1. Nom de la «Revue Suisse»

<u>John McGough</u> affirme que la première proposition est devenue caduque puisque le nom «Revue Suisse» reste inchangé.

15.2. Nom de l'OSE

John McGough n'est pas d'accord que le nom SwissCommunity soit mis en exergue.

Remo Gysin annonce que le nom de la Fondation ne sera pas remplacé par SwissCommunity. Pour cela, il faudrait changer les statuts, ce qui n'est pas l'objectif. SwissCommunity est le nom pour le site Web. Le nom «Organisation des Suisses de l'étranger» reste inchangé. Le point de l'ordre du jour est ainsi clos.

16. Propositions d'Elisabeth Michel concernant:

16.1. Séances online du CSE

<u>Elisabeth Michel</u> demande au Comité d'optimiser la qualité d'utilisation et la transparence lors des séances en ligne du CSE. Ceci a déjà été mis en œuvre lors de séance d'aujourd'hui avec l'utilisation de «Zoom». Il n'y a donc rien à ajouter.

<u>Remo Gysin</u>: Il est aussi dans l'intérêt du Comité et du secrétariat d'organiser à l'avenir les séances virtuelles de manière aussi professionnelle et efficace que possible.

16.2. Décision du Comité du 16.02.2021: Nom de la Fondation et logo

Une vive discussion a lieu au sein du CSE à propos du nom «SwissCommunity» avec différents points de vue et approches.

Remo Gysin: Le nom de la Fondation «Organisation des Suisses de l'étranger» reste inchangé. Ni les statuts ni le nom n'ont été modifiés. Il fait partie du nouveau logo, aux côtés du terme «SwissCommunity». À la suite de la proposition d'Ivo Dürr, des améliorations ont déjà été mises en place. La taille de la police du logo sera adaptée. Aucun vote n'aura lieu à ce propos. Dans ce contexte, ce qui a trait aux statuts relève de la compétence du Comité.

Remo Gysin remercie tous les participants pour la discussion intensive, approfondie et ouverte.

17. Fin de la période de législature

Remo Gysin remercie les délégués pour leur engagement, pour le temps, l'énergie et la passion qu'ils ont investis durant la période de législative qui s'achève. Ces remerciements s'adressent aussi aux membres du Comité et à ceux du secrétariat.

Remo Gysin lit un message de salutation de Max Haechler des États-Unis, membre du CSE depuis 1991 et qui ne sera plus candidat.

Sabine Silberstein prend congé du CSE avec un message chaleureux. Elle ne renouvellera pas sa candidature. Elle a été membre du CSE pendant 21 ans et est membre du comité depuis 12 ans. Le vote électronique et le domaine bancaire ont été des thèmes omniprésents toutes ces années durant. Elle a rencontré de nombreuses personnes intéressantes et même noué des amitiés. Elle espère que le congrès en août 2021 aura lieu pour prendre congé en personne.

18. Divers

Remo Gysin: La décision d'effectuer le congrès du 20 au 22 août 2021 à Lugano sera prise fin avril/début mai 2021.

Il remercie les personnes présentes pour cette séance intéressante et transmets ses meilleurs vœux à tous. Ces remerciements s'adressent aussi au secrétariat, aux interprètes et au service technique. Remo Gysin se quittera ses fonctions en août 2021 et laissera les rênes de la présidence entre de nouvelles mains. Il clôture la séance à 17h10.

Rédactrice du procès-verbal Le président

Sandra Jehle Remo Gysin